

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2022**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC., qui comprennent l'état de la situation financière au 30 novembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC. au 30 novembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Groupe RDL Trois-Rivières inc. ⁽¹⁾

Trois-Rivières
Le 10 mars 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127143

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Résultats

Exercice terminé le 30 novembre

2022

2021

PRODUITS

Forfaits (annexe A)	86 853 \$	83 975 \$
Services aux utilisateurs (annexe B)	13 449	12 102
Tarifs quotidiens (annexe C)	12 451	13 970
Subventions (annexe D)	100 539	119 318
Autres produits (annexe E)	5 186	16 395
	218 478	245 760

CHARGES

Frais d'administration (annexe F)	23 025	24 121
Frais de représentation (annexe G)	3 945	1 868
Frais de fonctionnement - accueil (annexe H)	68 626	64 155
Frais de fonctionnement - réseau routier (annexe I)	-	750
Frais de fonctionnement - aménagement de la faune (annexe J)	10 394	11 386
Frais de fonctionnement - projets de l'exercice (annexe K)	125 851	121 883
	231 841	224 163

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(13 363) \$

21 597 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 novembre

	2022	2021
SOLDE AU DÉBUT	52 815 \$	31 218 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(13 363)	21 597
SOLDE À LA FIN	39 452 \$	52 815 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Situation financière

Au 30 novembre

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	65 247 \$	62 404 \$
Créances et autres débiteurs (note 3)	12 653	16 732
Stocks	3 127	3 959
Frais payés d'avance	925	-
Subvention à recevoir (note 4)	15 224	24 261
	97 176 \$	107 356 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	9 292 \$	3 736 \$
Subvention perçue d'avance (note 7)	3 630	-
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	4 802	5 990
	17 724	9 726

DETTE À LONG TERME (note 8)

	40 000	44 815
	57 724	54 541

ACTIF NET

NON-AFFECTÉ

	39 452	52 815
	97 176 \$	107 356 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 novembre

2022

2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(13 363) \$	21 597 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Créances et autres débiteurs	4 079	(9 262)
Stocks	832	(115)
Frais payés d'avance	(925)	-
Subvention à recevoir	9 037	(17 607)
Fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	5 556	3 139
Subvention perçue d'avance	3 630	-
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	8 846	(2 248)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Dette à long terme	-	10 000
Remboursement de la dette à long terme	(6 003)	(5 497)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 003)	4 503

AUGMENTATION DE L'ENCAISSE **2 843** 2 255

ENCAISSE AU DÉBUT **62 404** 60 149

ENCAISSE À LA FIN **65 247 \$** 62 404 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Notes complémentaires

Au 30 novembre 2022

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 10 février 1978 comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exemptée de l'impôt sur le revenu. Ses activités consistent à gérer la zone d'exploitation contrôlée ZEC MÉNOKÉOSAWIN selon les modalités de l'entente signée avec le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de préparation des états financiers

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks et la dépréciation des actifs financiers.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Prestation de services

L'organisme comptabilise ses produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Autres produits

Les autres produits sont constatés lorsque le processus de génération du profit est achevé, c'est-à-dire lorsque le produit est expédié au client ou le service rendu, que les risques inhérents ont été transférés et que le prix est déterminé ou déterminable.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des créances et autres débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et autres dettes de fonctionnement et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Notes complémentaires

Au 30 novembre 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

3. CRÉANCES ET AUTRES DÉBITEURS

	2022	2021
Taxes à la consommation	12 653 \$	16 732 \$

4. SUBVENTION À RECEVOIR

	2022	2021
Subvention - Ville de La Tuque	10 000 \$	- \$
Subvention - Zone d'Exploitation Contrôlée du Québec	3 548	2 344
Subvention - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	1 676	21 917
	15 224 \$	24 261 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Notes complémentaires

Au 30 novembre 2022

5. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

	2022	2021
Le coût des immobilisations corporelles détenues est le suivant :		
Équipements	57 771 \$	57 771 \$
Aménagement et ponts	177 021	177 021
Restauration et seuils	79 737	79 737
Matériel roulant	15 407	18 407
Fosse septique	8 850	8 850
	338 786 \$	341 786 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une facilité de crédit de type AccordD autorisé de 28 120 \$. Un montant de 28 120 \$ est disponible au 30 novembre 2022.

7. SUBVENTION PERÇUE D'AVANCE

	2022	2021
Subvention - Zone d'Exploitation Contrôlée du Québec	3 630 \$	- \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Notes complémentaires

Au 30 novembre 2022

8. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt de 60 000 \$, déduction faite d'une aide financière de 20 000 \$ assortie de certaines conditions, sans intérêts, échéant en décembre 2023, garanti par le gouvernement fédéral.	40 000 \$	40 000 \$
Emprunt d'un montant initial de 10 000 \$, remboursable par versements mensuels de 162 \$ incluant les intérêts au taux de 9,20 %, échéant en mars 2023.	539	2 345
Emprunt d'un montant initial de 25 000 \$, remboursable par versements mensuels de 395 \$ incluant les intérêts au taux de 8,45 %, échéant en novembre 2023.	4 263	8 460
	44 802	50 805
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	4 802	5 990
	40 000 \$	44 815 \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	4 802 \$
2024	40 000 \$

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme a reçu 90% (100% en 2021) de ses subventions auprès de deux organismes subventionnaires.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 novembre 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et autres dettes de fonctionnement, de ses subventions perçues d'avance et sa dette à long terme.

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Notes complémentaires

Au 30 novembre 2022

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

11. AUTRES INFORMATIONS SUR L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Informations complémentaires aux projets de l'exercice (annexes D et K)

	2022		
	Frais engagés	Subventions affectées	Excédent (insuffisance)
Exercice terminé le 30 novembre 2022			
Entretien du poste d'accueil	44 467 \$	34 276 \$	780 \$
Entretien du chemin Lac en Voute et Route no. 1	81 384	58 861	(12 897)
	125 851 \$	93 137 \$	(12 117) \$
2021			
Exercice terminé le 30 novembre 2021			
Entretien du poste d'accueil	61 337 \$	62 117 \$	780 \$
Entretien du chemin Route no. 1 - ZEC Québec	60 546	47 649	(12 897)
	121 883 \$	109 766 \$	(12 117) \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 30 novembre

2022

2021

ANNEXE A - FORFAITS

Gros forfait	32 169 \$	26 790 \$
Forfait et séjour original	9 674	9 198
Forfait ours noir	385	187
Petit forfait	3 270	2 661
Forfait petit gibier	369	718
Forfait cerf de Virginie	41	39
Forfait pêche	4 823	3 940
Cartes de membre	6 418	7 566
Forfait étudiant	-	157
Réseau routier saisonnier	29 704	32 719
	86 853 \$	83 975 \$

ANNEXE B - SERVICES AUX UTILISATEURS

Location de chalets	2 041 \$	1 957 \$
Camping	8 846	8 455
Location de chaloupes	228	665
Cartes topographiques et cartes chasseurs	776	772
Location d'un mirador	1 392	87
Téléphone	30	26
Vêtements et articles promotionnels	136	140
	13 449 \$	12 102 \$

ANNEXE C - TARIFS QUOTIDIENS

Chasse au petit gibier	301 \$	511 \$
Pêche	8 107	8 836
Droits exigibles à la circulation	4 043	4 623
	12 451 \$	13 970 \$

ANNEXE D - SUBVENTIONS

Apports reliés aux projets de l'exercice	93 137 \$	109 766 \$
Aide à la protection du territoire	5 096	4 125
Aide à l'administration	2 306	2 344
Programme ours miradors	-	3 083
	100 539 \$	119 318 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 30 novembre

2022

2021

ANNEXE E - AUTRES PRODUITS

Subvention – Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	- \$	10 000 \$
Contribution des résidents - Entretien chemin lac Rebours	5 000	-
Produit sur cession d'immobilisations	186	1 305
Droit de passage pour coupe de bois	-	5 090
	5 186 \$	16 395 \$

ANNEXE F - FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	1 783 \$	1 698 \$
Frais pour les postes d'enregistrement	743	1 716
Cotisations	5 505	5 519
Papeterie et frais de bureau	1 352	2 663
Miradors projet ours	244	1 609
Taxes et permis	193	145
Télécommunications	1 530	1 454
Honoraires professionnels	10 315	7 420
Intérêts et frais bancaires	676	709
Intérêts sur dette à long terme	684	1 188
	23 025 \$	24 121 \$

ANNEXE G - FRAIS DE REPRÉSENTATION

Frais de déplacement - Conseil d'administration	1 584 \$	380 \$
Frais de repas et représentation	1 007	654
Formation	467	-
Assemblée générale	682	809
Dons	205	25
	3 945 \$	1 868 \$

ANNEXE H - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - ACCUEIL

Salaires et charges sociales	50 284 \$	46 475 \$
Carburant	3 585	2 557
Entretien et réparations - général, déneigement	7 350	5 943
Entretien et réparations - matériel roulant et équipement	1 220	1 541
Immobilisations acquises à même les produits	-	2 315
Frais de déplacement - accueil	2 369	2 920
Fournitures d'opérations	578	1 057
Publicité et promotions	250	309
Achat de marchandises destinées à la vente	1 099	-
Propane	1 891	1 038
	68 626 \$	64 155 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 30 novembre

2022

2021

ANNEXE I - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - RÉSEAU ROUTIER

Entretien réseau routier	- \$	750 \$
--------------------------	------	--------

ANNEXE J - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE

Dossier forestier	- \$	38 \$
Ensemencement	5 297	5 610
Frais de surveillance	5 097	5 738
	10 394 \$	11 386 \$

ANNEXE K - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - PROJETS DE L'EXERCICE

Projet de l'exercice	125 851 \$	121 883 \$
----------------------	-------------------	-------------------